



DECLARATION LIMINAIRE

CDAS du 26/11/2024

Alors que les services publics sont exsangues et que la fonction publique n'a jamais été aussi peu attractive, l'urgence gouvernementale n'est donc pas dans le manque de moyens des hôpitaux, de la justice, de l'Education Nationale, des administrations de contrôle et globalement du service rendu à la population et à la société.

Alors que les services publics auraient besoin d'un "choc de moyens" après 7 années d'abandon par le pouvoir macroniste, le gouvernement BARNIER prépare une diminution brutale des dépenses publiques de 40 Milliards d'€.

Des "lettres plafonds" déjà envoyées pour préparer le budget 2025 par le précédent gouvernement prévoyaient une rétention de 10 Milliards d'€ sur les dépenses rien qu'en ne les alignant pas sur l'inflation (2% prévu en 2025).

Le nouveau gouvernement va plus loin dans les coupes budgétaires qui concernent l'État pour 20 Milliards mais aussi la Sécurité Sociale pour 10 milliards ce qui signifie notamment, des déremboursements de soins, et de médicaments.

Après avoir annoncé le gel du point d'indice, acté la suppression de la garantie individuelle au pouvoir d'achat (GIPA), c'est sur les agents publics et plus précisément ceux qui tombent malades, que le ministre de la FP annonce de nouvelles pistes d'économies, feignant d'ignorer les énormes disparités entre versants de fonctions publiques, notamment dues à d'énormes disparités de conditions de travail. Car à condition de travail équivalente, il y a équivalence des nombres de jours de maladies entre public et privé.

C'est donc majoritairement les femmes, les personnels les moins qualifiés et ceux exerçant en éducation prioritaire qui seront pénalisés quand en même temps, l'INSEE, ne cesse de démontrer que les données disponibles ne permettent pas d'examiner la productivité des journées de travail «générées» par le jour de carence, ni de conclure en matière de productivité individuelle et de performance des administrations.

Sous des prétextes fallacieux d'égalité entre Public et Privé (mais pas celle entre les femmes et les hommes) ou de responsabiliser les fonctionnaires, il s'agit surtout de prendre le moins disant du privé pour aligner toujours un peu plus vers le bas !

On est loin de l'après covid, où on louait les fonctionnaires qui avaient permis de maintenir les services publics essentiels quand le pays avait été mis à l'arrêt, oubliant au passage, les

difficultés de recrutement auxquelles les administrations sont confrontées depuis quelques années, signe que Non ! l'administration ne fait pas plus rêver que ça.

Ce n'est pas aux fonctionnaires de payer la facture et la DGFIP en particulier a déjà payé un lourd tribut qui pèse chaque jour sur les agent.es et les services publics.

« Il faut arrêter le fonctionnaire bashing », populiste, et donc nauséabond.

Quant aux retraités, ils seront notamment victimes d'une mesure particulièrement mesquine : le report de 6 mois de l'indexation des retraites sur l'inflation qui prend normalement effet chaque année le 1er Janvier et n'interviendra que le 1er Juillet. Jusqu'à cette date, les retraités percevront une pension ne tenant pas compte de l'inflation de l'année 2024 ce qui induira une diminution de leur pouvoir d'achat.

Tout cela se traduira par une paupérisation accrue pour la majorité de la population dont une partie risque de basculer dans une situation d'urgence sociale.

Quand ... en même temps...

les aides aux entreprises proches de 200 milliards d'euros (1er budget de l'État) ne sont, elles, pas questionnées par le gouvernement.

L'augmentation significative des recettes de l'État qui pourrait en découler pourtant, pour diminuer son déficit ne semble pas intéresser le gouvernement BARNIER ce qui est étonnant quand on sait que les exonérations de cotisations sociales coûtent 80 milliards par an, la fraude et l'évasion fiscale de 80 à 100 milliards par an, la suppression de l'ISF et son remplacement par l'IFI 5 milliards, que la taxe sur les dividendes, l'imposition des super profits des entreprises et des très riches pourrait rapporter des dizaines de milliards au budget de l'État....mais révèle que les choix de ce gouvernement relèvent avant tout de l'idéologie (libérale).

L'essentiel est bien ailleurs, il faut stygmatiser les fonctionnaires, afin de répandre toujours plus l'idée simplissime selon laquelle, restreindre leurs droits et leurs revenus, permettrait de revenir à une situation d'endettement plus satisfaisante...

Comment ne pas redouter dans ce contexte, l'ampleur de nouvelles coupes budgétaires en direction des politiques sociales, déjà bien affaiblies notamment, par une réforme à laquelle nous n'avons pas adhéré.

Localement, l'illustration girondine de cette réforme ne saurait nous faire changer de regard.

La situation RH de la délégation reste précaire, avec une personne, laissée seule tout l'été, pour gérer l'ensemble de l'action sociale du département !

Certes une nouvelle collègue est nommée depuis, mais cette délégation qui était à 4 ETP avant réforme, n'est plus qu'à 2,5 ETP aujourd'hui.

Nous en déduisons que le secrétariat général compte sur l'abnégation de son personnel, sacrifiant congés annuels, récupérations d'heures, pour pallier aux carences induites par la réforme. Est ce bien raisonnable ?

Comme nous l'avions déjà rappelé, il convient de réaffirmer au passage, l'obligation et la responsabilité de l'employeur en matière de garantie de la santé physique et psychologique de ses agents.

La CGT demande le retour à 4 ETP, indispensables, au volume d'activité de ce département, et une réflexion anticipée des départs à venir, déjà connus.

Le personnel de la délégation a également besoin de dégager du temps pour se former. La CGT soutient le besoin et revendique le temps de formation nécessaire au personnel pour effectuer sa mission en toute sérénité et non plus dans l'urgence.

Aux difficultés RH, s'ajoutent les extrêmes contraintes budgétaires et calendaires, qui ont contraint la délégation à annuler des sorties prévues en début d'année (Festival de la BD d'Angoulême, galette pour nos retraités) du fait de l'impossible report d'une partie du budget 2024 sur 2025 ! Or, connaître avec au moins 2 mois de retard le budget alloué pour l'année suivante, verrouille les possibilités d'actions de début d'année. Il contraint le CDAS à ne programmer les actions que sur la période de 9 mois restants.

Par ailleurs, le monopole exercé par l'entreprise VAC D'OR, seul prestataire en Gironde a quelque chose de très opaque. La CGT demande une clarification sur la tarification des sorties, notamment concernant la sortie à Biarritz. Nous revendiquons l'octroi d'une latitude en terme de choix d'opérateur, afin de limiter les effets d'une situation de monopole.

Concernant la restauration, la loi prévoit une prise en charge du titre-restaurant par l'employeur comprise entre 50 % et 60 % de la valeur du titre avec un plafond maximum fixé à 5,92 € par titre. Il n'est que de 3€ au sein de notre ministère. La CGT revendique : une revalorisation du titre restaurant à son maximum légal (fixé pour la part employeur à 5,92 euros), ainsi qu'une participation de sa part à hauteur de 60 %. Dans ce cas, le titre-restaurant aurait une valeur de 9,86 euros.

Enfin, pendant que nos administrations vendent des milliers de m² de bureaux en plein centre de Bordeaux, la pénurie de logements pour le personnel est toujours plus criante à Bordeaux, mais pas que. Au delà des revendications traditionnelles en terme de logement, la CGT revendique localement, une revalorisation des indemnités de résidence qui sont restées en zone 3 depuis le décret de 2002, sans ne jamais avoir été réévaluées, alors que depuis 2002, Bordeaux est devenue une des villes les plus chères de France !

Dans un contexte de baisse du pouvoir d'achat, la CGT revendique une action sociale à la hauteur des besoins de tous (actifs mais également retraités). Pour ce faire, le budget de l'action sociale doit être calculé, a minima, sur 3 % de la masse salariale des actifs et sur 3% des pensions des retraités sans aucune réserve. Pour permettre à tous les agents des Finances :

- de développer le droit aux vacances ;

- de pouvoir se loger dignement ;
- d'accéder à la culture, aux sports, aux loisirs ;
- d'accéder à une restauration de qualité avec des produits locaux de qualité et bio ;
- d'augmenter la valeur faciale des titres restaurant avec une participation accrue de l'employeur ;
- d'augmenter l'aide à la parentalité ;
- de répondre aux demandes de prêts et d'aide des agents en difficultés.

La CGT sera toujours présente aux côtés des agent.e.s
et continuera à faire des propositions pour améliorer l'action sociale.